

Génocide des Tutsi du Rwanda : le sottisier des extrémistes français

Jean-François Dupaquier

Afrikarabia, 30 novembre 2014

Intervenant dans un colloque organisé par une association « identitaire », deux hauts gradés et un historien proches des négationnistes surpris en pleine désinformation.



De gauche à droite à la tribune : Jean-Claude Lafourcade, Philippe Conrad, Jacques Hogard, Bernard Lugan © DR

« Nous défendons une identité fondée sur le sang, le sol et la mémoire ». Organisateur de la soirée, Philippe Conrad se lance. Devant lui, une petite centaine de personnes, hauts gradés à la retraite arborant fièrement leurs insignes, jeunes « BC-BG » style « Manif pour tous », femmes âgées désireuses de se rendre utiles. Ce lundi 17 novembre 2014, un « colloque qui s'annonce passionnant » – selon l'annonce modeste des organisateurs – se tient à la Maison des Mines, rue Saint Jacques à Paris. Son titre : « *La désinformation historique. Un cas d'école : le Rwanda* ». Le colloque est organisé par « l'Association pour l'Histoire », un mouvement fondé par Philippe Conrad, un idéologue du GRECE[i], afin de lutter, selon lui, contre « le

nauffrage en cours de l'école historique ». Autrement dit, le naufrage de la France – de son point de vue. Belle occasion pour l'extrême droite de reprendre à son compte les formules provocatrices habituelles des trois orateurs, le général Jean-Claude Lafourcade, le colonel Jacques Hogard et l'historien Bernard Lugan. Comme on va le voir, ces intervenants à la pensée étriquée continuent de se pousser du col sur le dos du petit Rwanda et de ses immenses souffrances.

Se pousser du col sur le dos du petit Rwanda et de ses immenses souffrances

Philippe Conrad, 69 ans, est un illustre inconnu sur le « dossier Rwanda », mais une personnalité de deuxième ou de troisième ordre de l'extrême droite française[ii]. Il n'en a pas moins été bombardé directeur de séminaire au Collège interarmées de défense et il a dirigé la collection « Nation Armée » des éditions Copernic. Ancien officier parachutiste au XIII^e RDP, il a dirigé le Comité de liaison des officiers et sous-officiers de réserve (CLOSOR) jusqu'en 1976. Ce proche de Bernard Lugan anime avec lui le Libre journal des historiens sur Radio Courtoisie. Tous deux sont représentatifs de la mouvance idéologique extrémiste qui irrigue les officiers d'extrême droite de l'armée française, plutôt hermétiques à l'esprit républicain et démocratique, nostalgiques des guerres coloniales[iii].

Philippe Conrad annonce : « Quelques mots sur l'association : nous devons faire la promotion de la discipline historique pour lutter contre la déficience de l'éducation. Comme le dit Georges Orwell : “Celui qui contrôle le passé contrôle le présent” ». Il ajoute : « Dans un cas exemplaire, le Rwanda, les événements

de 1994, les massacres de masse contre la population tutsi dans le contexte de la mort du président Habyarimana, on a vu se mettre en place un mensonge médiatique organisé qui a contribué à casser l'influence française en Afrique ». D'emblée, cet historien n'hésite pas à instrumentaliser l'Histoire. Les « massacres de masse contre la population tutsi », qu'il croit décrypter, s'appellent un génocide. Pas une seule fois Philippe Conrad n'emploie le mot génocide. Qui désinforme ?

Pas une seule fois Philippe Conrad n'emploie le mot « génocide »

Conrad donne la parole au premier orateur, le général Jean-Claude Lafourcade. L'homme a été éduqué chez les jésuites et les dominicains. Il est soutenu « par la pratique discrète mais intense de la prière ». Il a été en 1974 l'aide de camp du général Bigeard, « chef mythique » de paras en Indochine et en Algérie (dont les « exploits » algérois ont été couverts par une amnistie générale). Dans les derniers jours du génocide, le 17 juin 1994, l'amiral Lanxade lui a confié l'importante opération Turquoise[iv]. Depuis, il s'explique, il s'explique encore, il se justifie a posteriori, en avançant des explications historiques approximatives : « Il y a au Rwanda deux principales ethnies. Les Hutu qui représentent 85 % – 90 % de la population, ce sont des sédentaires, des cultivateurs, des paysans ; les Tutsi qui représentent 15 % de la population, ce sont davantage des éleveurs nomades, ils sont surtout la classe dirigeante, les seigneurs, la classe supérieure ». Du grand n'importe quoi. Dans l'univers mental plutôt simple de Lafourcade, aujourd'hui encore les Tutsi sont les méchants, et qui plus est, des étrangers au Rwanda : « En 1990, le FPR attaque le Rwanda depuis l'Ouganda. Pendant trois ans, il va y avoir une guerre entre l'armée régulière et cette armée tutsi avec des exactions de part et d'autre. Mais les massacres les plus importants ont lieu dans les zones occupées par les Tutsi ougandais ».

Au nom de quoi le général Lafourcade, à l'instar de bien des hauts gradés français au Rwanda et à l'Elysée, qualifie-t-il encore ces réfugiés rwandais d'« Ougandais » ? Visiblement, au nom de la désinformation, au terme d'une phrase qui est un tissu de contre-

vérités[v].

« Les massacres les plus importants ont lieu dans les zones occupées par les Tutsi ougandais »

Pour Lafourcade aussi, le mot génocide est difficile à prononcer : « Après l'assassinat du président Habyarimana le 6 avril 1994, on assiste au déclenchement des massacres, violences qu'on a appelé "le génocide du Rwanda" [...]. Pour moi, la difficulté [de Turquoise] était liée au fait que je devais mener l'opération en toute impartialité alors que le FPR voulait reconquérir le pouvoir par la force. Il s'agissait de massacres horribles [...]. On a surtout limité l'exode de la population hutu, qui avait peur d'être tuée par le FPR qui les tuait de toute façon. Le Rwanda s'est en partie vidé car le FPR les tuait à la mitrailleuse [...]. Aussi, quand on accuse aujourd'hui la France, on touche là du doigt la désinformation ».

L'impartialité du général Lafourcade trouve vite ses limites : « La France n'ayant pas aidé les Hutu dans son mandat d'impartialité, les Hutu n'avaient plus les moyens de se battre [...]. Il n'y a pas eu de planification du génocide comme le dit Bernard Lugan : ceci a même été confirmé par le chercheur et l'universitaire qui fait référence, André Guichaoua. Il vient d'affirmer qu'il n'y avait pas d'indices d'une planification du génocide par les Hutu. Toutes les thèses que l'on entend aujourd'hui, c'est de la désinformation [...]. Le régime de Kagame est qualifié de dictature par la sociologue Claudine Vidal. Voir aussi l'excellent article de l'universitaire Serge Dupuis de la Fondation Jean-Jaurès du mois de mars. On diabolise les Français » [applaudissements].

L'orateur (tout comme M. Guichaoua), passe sous silence l'intervention de l'Elysée et de Matignon en 1994 auprès du Conseil de sécurité de l'ONU pour que le mandat du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) ne concerne que les crimes de masse commis du 1er janvier au 31 décembre 1994, empêchant ainsi sciemment les recherches sur la conspiration du génocide et l'implication de Paris dans cette conspiration.

« André Guichaoua vient d'affirmer qu'il n'y avait pas d'indices d'une planification du génocide par les Hutu »

Le lieutenant-colonel Jacques Hogard fut l'un des commandants de secteur de l'opération Turquoise. Malgré la brièveté de sa mission, il s'exprime abondamment sur le Rwanda et l'intervention française. Pour « rétablir l'Histoire » lui aussi, il a participé à la rédaction d'un des livres de Bernard Lugan et signé un pamphlet, *Les larmes de l'honneur*[vi].

Pour cette conférence à Paris, l'orateur a repris presque mot à mot le texte d'une intervention publiée en 2008[vii]. Sa venue lui donne cependant l'occasion de « remercier Philippe Conrad que je connais depuis des années et qui est un vrai patriote, ancien du 13e RDP. Même si je ne partage pas toutes ses idées, c'est quelqu'un que je qualifierai de patriote [...]». Je remercie aussi le professeur Bernard Lugan : il a une très bonne connaissance du Rwanda avec une vraie sympathie pour les Tutsi [sic]. Il fait preuve d'une véritable honnêteté intellectuelle à laquelle j'adhère complètement et qui l'a amené à traquer le détail. Je ne supporte plus la désinformation, même quand on s'appelle Patrick de Saint-Exupéry et qu'on écrit dans le Figaro. J'ai senti cette désinformation dès mon arrivée à Djibouti fin juin 1994 [...]. Depuis, devant l'ampleur des accusations portées contre notre pays et son armée, dans le monde entier mais également en France, y compris au sein de grands médias comme le Figaro, j'ai acquis la conviction que les dramatiques événements du Rwanda faisaient l'objet d'une opération de désinformation, d'ailleurs parfaitement menée et réussie jusqu'à ces derniers temps. Aussi, je me suis un peu intéressé à cette affaire ».

« Le professeur Bernard Lugan a une très bonne connaissance du Rwanda avec une vraie sympathie pour les Tutsi »

Jacques Hogard ne fait pas partie de ceux qui nient le génocide des Tutsi du Rwanda. Il s'emploie plutôt à le relativiser : « L'on dispose aujourd'hui de nombreux témoignages, et non des moindres, sur les mas-

sacres de grande ampleur pratiqués par elle [l'armée patriotique] sur les paysans hutu au cours des quatre années précédant le génocide, et bien après, dans les années qui suivront sa prise du pouvoir. Au Zaïre, des centaines de milliers de Hutu ont été mis à mort de façon atroce ».

Le colonel de la Légion étrangère dénonce ceux qui veulent « faire un parallèle entre les génocides juif et tutsi... comme s'il s'agissait de la même chose ! ».

« Les génocides juif et tutsi... comme s'il s'agissait de la même chose ! »

Jacques Hogard ne fait pas dans la nuance pour diaboliser le régime de Kigali. Pratiquant la propagande en miroir, une des armes favorites des désinformateurs, il se fait fort de dénoncer ce qu'il appelle « la diabolisation ou la déshumanisation de l'adversaire ». Selon lui, « aujourd'hui c'est donc tout un peuple, le peuple hutu (80 % de la population rwandaise) qui est ainsi mis à l'index par le monde entier. Il ne fait pas bon être Hutu aujourd'hui, fussiez-vous un saint ! ». Il est vrai que le colonel de réserve a des convictions bien tranchées sur ce qu'il prétend être la véritable histoire du Rwanda : « Le président Habyarimana, on le sait aujourd'hui, a été assassiné par la rébellion tutsi. Il était plus débonnaire que totalitaire, il a fini par en mourir. Certains ont qualifié son régime de "sorte de nazisme tropical" sans crainte du ridicule alors que le régime militaire de Kagame est, lui, un vrai nazisme tropical. Mais c'est heureusement en train de changer : je vous renvoie au remarquable documentaire de la BBC. Elle a fait un remarquable reportage sur la réalité rwandaise ».

Sa conclusion coule de source : « Dire "le génocide est l'œuvre du régime hutu soutenu par la France" est de la désinformation ».

« Dire "le génocide est l'œuvre du régime hutu soutenu par la France" est de la désinformation »

Bernard Lugan, 68 ans, est le dernier orateur de la soirée. Comme ses prédécesseurs, son engagement à l'extrême droite marque la plupart de ses

écrits[viii]. Ses interventions et ses livres d'histoire de l'Afrique sont imprégnés de l'idéologie coloniale des deux siècles passés[ix] et de théories raciales surannées. En particulier, il a soutenu le régime d'apartheid de l'Afrique du Sud, ce qui le prédisposait à apprécier le régime de ségrégation au Rwanda. Il a fondé et dirigé la revue, *L'Afrique réelle*, publiée de 1993 à 2005, où il prétend redresser tous ce que les historiens de l'Afrique écrivent. Il ne cache pas avoir été un supporter du président Juvénal Habyarimana : « J'ai bien connu Habyarimana. Je chassais le buffle avec lui dans le parc de l'Akagera. Le général était un homme d'une vieille famille chrétienne, son père était l'un des premiers baptisés, il était pacifique, il voulait la réconciliation ».

« J'ai bien connu Habyarimana : je chassais le buffle avec lui »

« Le président Habyarimana est ligoté [par la volonté de François Mitterrand d'imposer la démocratisation de l'Afrique, selon Bernard Lugan]. La volonté du FPR, c'est de déstabiliser le Rwanda. Pour cela, il crée les "escadrons de la mort" pour tuer des Hutu du Nord et du Sud et exacerber leur antagonisme [...].

Il ne reste avec eux que les Hutu collabos (appelés à l'extérieur "Hutu modérés"). Le Hutu modéré, c'est un Hutu collabo, qui collabore avec les Tutsi[x] [...]. Je rappelle que les Hutu représentaient 85 % de la population.

Les Tutsi seront balayés par l'Histoire[xi]. Donc Kagame se dit : "J'ai perdu ; que faire ? J'ai une armée, les Hutu ont quant à eux désarmé, suite à Arusha". Donc, ils vont chercher un prétexte pour reprendre la guerre. Et là survient le prétexte : l'attentat le 6 avril. Dans les minutes qui suivent, a lieu une offensive du FPR. Nous avons tous les plans du mouvement, nous avons l'ordre de marche. A partir de ce moment là, le génocide a commencé. Et là, ce sont les experts du TPIR qui nous le disent. Je veux parler des vrais experts, ceux qui ont prêté serment. Ils disent que l'offensive du FPR était préparée depuis plusieurs semaines ».

Bernard Lugan : « Les Tutsi seront balayés par l'Histoire »

Bernard Lugan poursuit en frisant sa longue moustache : « Et à partir de ce moment-là, le génocide commence. Je ne nie pas le génocide, je dis qu'il n'était pas programmé.

Affirmer le contraire est une manipulation extraordinaire. J'ai été expert assermenté au TPIR dans une dizaine de procès[xii]. J'ai consulté des milliers de documents, assisté à des centaines d'heures d'audience. L'idée qui a été véhiculée selon laquelle il s'agit d'un génocide programmé ne repose plus sur rien ».

L'originalité de Bernard Lugan est de proférer docilement des énormités. Le TPIR n'a jamais déclaré que le génocide n'avait pas été programmé. Il a seulement énoncé, notamment dans le jugement Bagosora & al., que le procureur n'avait pas apporté la preuve définitive de cette programmation « au-delà de tout doute raisonnable ».[xiii]

Lugan : « L'idée d'un génocide programmé ne repose sur rien »

Très en verve, Bernard Lugan prend l'exemple du procès de l'idéologue et historien Ferdinand Nahimana, fondateur de la RTLM.

« Je l'ai bien connu : c'était mon étudiant à l'université, puis mon collègue, puis mon doyen et c'est lui qui m'a mis à la porte du Rwanda. Eh bien, ce "Goebbels du Rwanda", comme on l'a surnommé, a été reconnu coupable de massacres mais il a été acquitté dans le procès principal pour lequel on le poursuivait : celui d'avoir créé la RTLM, la radio génocidaire.

Dans ce procès, il a été jugé que cette radio était devenue génocidaire à partir du 25 ou du 30 avril 1994[xiv] et qu'elle n'a pas été créée en vue de préparer le génocide. Il ne s'agissait ni plus ni moins que d'une sorte de "Radio Courtoisie" qui s'est créée au Rwanda [rires], une radio libre créée pour contrebalancer la politique officielle diffusée sur les ondes de RFI ».

Bernard Lugan compare la RTLM à Radio Courtoisie en la qualifiant de « radio libre du pays réel et de la francophonie ». Cette formule est la devise maurassienne du média d'extrême droite français Radio

Courtoisie. Elle prend d'autant plus de sens par la voix de cet étrange historien dans le cas de la RTLM.

« La RTLM? Une sorte de “Radio Courtoisie” »

Selon Bernard Lugan, « la vérité va arriver ». Il s'appuie sur le témoignage du haut gradé français au Rwanda qui a le plus cyniquement pratiqué la désinformation, le colonel de gendarmerie Michel Robar-dey.[xv]

« Le génocide a bien servi les autorités actuelles de Kigali. Si nous reprenons tout ce qui s'est passé, on se rend compte que ce régime a mis en place une stratégie de la terreur. Nous disposons de divers témoignages sur des attentats commis par le FPR. Par exemple, nous avons les informations livrées par le travail considérable du colonel Robardey qui avait enquêté sur les attentats qui avaient été créés [sic], qui avaient eu lieu au Rwanda, et qui étaient tous attribués aux Hutu dits extrémistes mais faits par le FPR ».

Lugan : « C'était un génocide spontané »

Bernard Lugan poursuit : « Le régime de Kigali est donc aujourd'hui pris au piège : je dis ça pour les amis de Kigali qui sont dans la salle! [Regard et sourire moqueur en direction de l'auteur de cet article]. Pour eux, même sans l'attentat, le génocide aurait eu lieu.

Or l'on a démontré que les extrémistes ne préparaient pas le génocide. Toute l'architecture tombe. C'était un génocide spontané. Nous sommes en présence d'une grande manipulation. Mitterrand, s'il était resté au pouvoir, il aurait empêché cela. Il avait lu Maurras, lui! Il n'était pas comme Chirac, de cette droite molle qui était complaisante avec les Américains! Le résultat, c'est donc que la région va être prise en main par les Américains ».

Curieusement, le colloque se clôture sans séance de questions/réponses. Une personne assise au premier rang pose toutefois une question en aparté à Bernard Lugan : « En fin de compte, qui a été génocidé dans cette affaire ? ». Réponse de Lugan : « Tout le monde, tout le monde, ah, ah, ah ! ».

Jean-François DUPAQUIER

[i] Fondé en 1969, le Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (plus connu sous l'acronyme GRECE, aussi appelé « Nouvelle Droite » dans les années 1970) est une société de pensée à vocation intellectuelle rassemblant initialement quarante militants issus de la mouvance « nationale-européenne » incarnée par des mouvements comme Europe-Action (revue et cercle animés par Dominique Venner et Jean Mabire), la Fédération des étudiants nationalistes (FEN), le Mouvement national du progrès (MNP) ou le Rassemblement européen pour la liberté (REL). Certains de ses membres n'ont pas caché leur admiration pour les régimes fascistes ou néofascistes.

Pour plus de détails, voir Anne-Marie Duranton-Crabol, in *Le Monde Diplomatique*, avril 1986 : « Le GRECE, creuset d'un discours élitiste » : “Depuis la fondation du GRECE, en 1968, le racio-élitisme est constamment présent dans la pensée néodroitière. Il consiste en l'exaltation des valeurs raciales, qualifiées de « différences ». D'abord très imprégné de biologie, ce racisme s'est ensuite prévalu des différences culturelles, au sens très large, la culture se confondant souvent avec l'idéologie. En effet, le GRECE dénonce la tyrannie d'une idéologie, le « monothéisme judéo-chrétien », qu'il rend responsable de l'« égalitarisme » niveleur des peuples et des personnes. Etranger à l'Europe, le judéo-christianisme s'y est imposé voici deux mille ans, en détruisant l'élitisme aristocratique qui caractérisait la tradition authentique, celle de l'indo-européanisme ». Cet article accessible sur : http://www.monde-diplomatique.fr/1986/04/DURANTON_CRABOL/39149

[ii] Philippe Conrad a été directeur de rédaction d'*Histoire-Magazine* et de *Terres d'histoire*. Il préside actuellement l'Association du comité de continuité éditoriale de *La Nouvelle Revue d'histoire*, et collabore au mensuel *Le Spectacle du Monde*. Il est également responsable des encyclopédies historiques des éditions Atlas. Il présente l'émission *Passé/Présent* chaque mardi vers 19 h 30 sur la chaîne de télévision par internet TV Libertés en compagnie de l'historien Jean-Pierre Tuberge. Pour plus de détails, voir : http://fr.wikipedia.org/wiki/Philippe_Conrad

[iii] Lire David Servenay, Gabriel Périès, Une guerre noire. Enquête sur les origines du génocide rwandais (1959-1994), Ed. La Découverte, Collection Cahiers libres, Paris, 2007.

[iv] Lire François Graner, Le sabre et la machette, Officiers français et génocide tutsi, Ed. Tribord, 2014.

Lire aussi Général Jean-Claude Lafourcade avec Guillaume Riffaud, Opération Turquoise : Rwanda, 1994, Librairie Académique Perrin, Paris, 2010.

[v] Lire notamment Human Rights Watch-Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, Aucun témoin ne doit survivre, le génocide au Rwanda, Ed. Karthala, Paris, 1999.

[vi] Père de six enfants, Jacques Hogard mentionne ses « convictions chrétiennes », qui sont à la source de son « engagement d'officier français ». Il ne doit pas être confondu avec son père, officier spécialiste de la « guerre révolutionnaire » et putschiste en Algérie, qui porte le même prénom. Son grand-père, également officier, était proche collaborateur du Maréchal Lyautey. Lire François Graner, Le sabre et la machette..., op. cit.

[vii] Sur le site <http://www.france-rwanda.info/article-24064810.html>

[viii] Bernard Lugan est un militant actif de l'extrême droite française, il collabore à Identités, la revue théorique du Front National où il a prôné la création d'un État blanc d'Afrique du Sud, seul susceptible de garantir la « survie de l'identité blanche ». On retrouve ses chroniques dans Minute-la France, Présent, National-Hebdo (où il a commémoré la mémoire de l'ex-SS français Saint-Loup), il collabore avec l'Association pour la défense de la mémoire du Maréchal Pétain dirigée par l'ancien OAS Hubert Massol... Il appartient à ce foyer de la droite la plus extrême que avait fait son nid à l'Université Lyon-III. Source : <http://www.bibliomonde.com/auteur/bernard-lugan-30.html>

[ix] Le Monde, 2 avril 1993, écrit de Bernard Lugan : « Spécialiste de l'Afrique, auteur de L'Occident sans complexe, autrefois militant de l'Action Française et monarchiste convaincu, M. Lugan paraît, chaque Mardi Gras devant ses étudiants de première année, déguisé en "colon", coiffé d'un casque et muni d'un fouet ».

[x] On appréciera l'arrogance et le mépris de Ber-

nard Lugan pour ces Hutu démocrates qui ont voulu sauvegarder l'unité nationale du Rwanda et qui, souvent, l'ont payé de leur vie.

[xi] M. Lugan a-t-il conscience que cette formulation extrêmement violente, appliquée à des personnes qu'il globalise et racialise, peut être exploitée comme une prophétie autoréalisatrice d'extermination ?

[xii] M. Lugan n'était pas « témoin expert du TPIR » mais témoin expert de la Défense d'un certain nombre d'accusés rwandais. Il se garde bien de donner les noms de ces personnages sympathiques, tous ou presque lourdement condamnés pour des crimes abominables.

[xiii] M. Lugan semble avoir des troubles de mémoire. Voir Jugement Bagosora § 2110 : « La Chambre relève qu'à la suite de la mort du Président Habyarimana, les instruments sus-évoqués ont manifestement été utilisés pour faciliter la perpétration de tueries. Elle fait observer que lorsqu'on prend le soin de replacer ces éléments de preuve dans le contexte des meurtres ciblés et des massacres à grande échelle qui ont été perpétrés par des assaillants civils et militaires entre avril et juillet 1994, de même que dans celui des cycles de violence antérieurs, on comprend facilement qu'ils prennent un sens nouveau pour bon nombre de personnes, et qu'elles y voient la preuve de l'existence d'une entente préétablie visant à commettre le génocide. Elle considère qu'il est manifeste que ces préparatifs pouvaient clairement entrer dans le cadre d'un plan visant à commettre le génocide. Elle fait toutefois observer qu'ils pouvaient tout aussi bien entrer dans le cadre d'un combat visant à défendre le pouvoir politique ou militaire au Rwanda. Elle rappelle que lorsqu'une Chambre de première instance est saisie de preuves circonstanciées, elle n'est habilitée à rendre un verdict de culpabilité que pour autant que cette conclusion soit la seule qui puisse raisonnablement être dégagée. Elle estime qu'on ne saurait exclure la possibilité que la campagne de violence prolongée dirigée contre les Tutsis, comme tels, soit devenue un nouvel élément de ces préparatifs, ou qu'elle ait eu pour effet d'en changer la nature ».

Voir aussi arrêt Nahimana, § 906 et 910 (« La Chambre d'appel considère que, même si ces éléments peuvent être compatibles avec l'existence d'une en-

tente entre les Appelants en vue de commettre le génocide, ils ne suffisent pas à eux seuls à établir l'existence d'une telle entente au-delà de tout doute raisonnable. Il était également raisonnable de conclure sur la base de ces éléments que les Appelants avaient collaboré et s'étaient entendus pour défendre l'idéologie "Hutu Power" dans le cadre du combat politique entre les Hutus et [les] Tutsis, voire pour propager la haine ethnique contre les Tutsis sans toutefois aller jusqu'à leur destruction en tout ou en partie. En conséquence, un juge des faits raisonnable ne pouvait conclure que la seule déduction raisonnable était que les Appelants s'étaient entendus entre eux en vue de commettre le génocide [...] Or, s'il ne fait aucun doute que l'ensemble de ces conclusions factuelles sont compatibles avec l'existence d'un "programme commun" visant la commission du génocide, il ne s'agit pas là de la seule déduction raisonnable possible. Un juge des faits raisonnable pouvait aussi conclure que ces institutions avaient collaboré pour promouvoir l'idéologie « Hutu Power » dans le cadre du combat politique opposant Hutus et Tutsis ou pour propager la haine ethnique contre les Tutsis, sans toutefois appeler à la destruction de tout ou partie de ce groupe »).

[xiv] Une affirmation inexacte.

[xv] Lire Jean-François Dupaquier, *Politiques, militaires et mercenaires français au Rwanda*, chronique d'une désinformation, Ed. Karthala, Paris, 2014. Voir aussi le témoignage de Michel Robardey rapporté par Pierre Péan dans *Noires fureurs, Blancs menteurs*, à comparer avec le rapport de la FIDH-Human Rights Watch de 1993.